

SAINT JOSEPH, PATRON DE LA FAMILLE Jean-Marie Clerget-Gurnaud

Saint Joseph, patron de la bonne mort, Protecteur de l'Église Universelle, Patron des travailleurs et des époux.

Patron de la famille ? La question paraîtra triviale à tous, à commencer par le rédacteur de ces lignes.

Mais à y regarder de plus près, la question sous-entend le rôle de l'homme, du **père**, dans cette cellule ecclésiale qu'est la famille. Et là, nous sommes en pleine actualité.

Est-il, en effet, une époque où, plus que la notre, le principe même du père est remis en cause ?

Le plan **révolutionnaire** qui s'accomplit sous nos yeux éclairés par la Foi, depuis la première révolution, celle des anges, jusqu'à nos jours n'a d'autre objectif que le **parricide** et à travers lui l'anéantissement et la négation de tout principe d'autorité « *à ne pas confondre ni avec le pouvoir qui est de l'ordre des moyens, ni avec sa caricature l'autoritarisme.* »¹

Tiens ! Que voilà un raccourci du **Père** à l'**Autorité** ! de la question à la réponse.

C'est justement parce que dès la révolte de Lucifer, il apparaît clairement que, comme pour toutes les révoltes émaillant l'histoire humaine, la volonté **parricide** implique, sans la moindre rupture entre les deux, celle, du **régicide**.

N'en déplaise à l'esprit du temps, il n'existe, ni dans le Royaume des cieux ni dans toute la Création de démocratie.²

Tout est Ordre car tout est hiérarchique. Dans la Sainte Trinité même la monarchie du Père est de Foi sans, pour autant, porter atteinte à l'**égalité dans la majesté** du Fils unique et de l'Esprit Saint.

Dieu est Roi.

Le Roi n'est pas un monarque quelconque.

L'idée de royauté repose d'une part sur la monarchie, d'autre part sur un contrat de protection, de confiance et de fidélité entre le Roi et ses sujets.

Le contrat engage les deux parties mais le Roi seul en dicte les termes.

Le sujet doué de raison reste libre d'y adhérer mais ne peut les changer.

S'il y adhère, c'est une promesse échangée, librement.

Dans le cas contraire, il s'exclut du Royaume.

Telles sont aussi les bases de la Royauté chrétienne (du monarque et du père) qui, dans le Monde et le Temps, reproduit, malgré l'imperfection des hommes qui la personnifient, le modèle divin d'exercice du pouvoir. Telle était la signification du Sacre et de l'Onction.

Le Roi (le père) est une sorte de moine car, tout comme ce dernier, il se situe à l'interface du Temps et de l'Éternité, du Monde et du Royaume, tentant par la sainteté de son état de renouer avec

¹ P. Bonnet

² Certes, le pape est élu, de même que le père Abbé d'une communauté monastique. Mais élection ne signifie pas « démocratie », c'est-à-dire, étymologiquement, gouvernement (exercice du pouvoir) par le peuple. Hugues Capet fut élu roi des francs le 1^{er} juillet 987. D'ailleurs, dans nos « démocraties » actuelles, le peuple gouverne-t-il ?

l'antique alliance, d'une part, avec la promesse qui ne se dément pas, d'autre part.

En cela, la Royauté chrétienne est une ascèse de conformité au modèle céleste

Le Révolutionnaire ne s'y est pas trompé, tant en France qu'en Russie.

Dans l'ombre, son élément, il mit deux siècles à forger son arme, sociétés secrètes dont le nom même constitue le rapt cynique d'une antique tradition, et où, abusant la piétaille de flatteries, seule une petite minorité, sait réellement « qui » elle sert.

Dans le cas du contrat royal qu'il lui propose, Dieu s'engage à procurer à l'Homme tout son nécessaire. Il a fait de l'Homme le maître de la création et lui en a donné, non seulement la jouissance mais aussi la royauté. C'est pourquoi, il lui a donné de « nommer » les créatures non raisonnables, c'est à dire d'en définir la place et d'en prendre possession³. L'homme est donc doté, lui aussi, d'une royauté. Mais d'une royauté médiatrice. De même qu'un contrat d'amour et de fidélité le lie au Créateur, un contrat de protection et de sage usage le lie à toute la création dont il est **responsable** devant Dieu.

Féal et lieu-tenant du Roi des cieux au sein de la création, l'homme est, en outre, porteur d'une promesse inouïe qui le place au-dessus des anges : Il est appelé à une union particulière à Dieu, à l'adoption, à la déification. Dieu a prévu d'associer son vassal à Sa propre royauté, de lui passer au doigt l'anneau filial⁴.

Par son infidélité, l'homme a rompu ce contrat et s'est exclu lui-même de cette promesse et du Royaume. Désormais nu car dépouillé de la lumière divine, il perd ses attributs royaux, connaît la faim, la soif, la peine et la douleur. Son corps, son âme, son intelligence perdent leur harmonie, se désynchronisent et se dissocient en entrant dans la parenthèse du Temps. Le corps, affaibli, doit, par lui-même, assurer sa subsistance ce que Dieu lui permet en le revêtant de peaux de bêtes⁵, d'organes qui doivent se substituer, par leurs fonctions propres, à l'action du feu divin désormais absent.

Subissant en cela les passions du besoin, le corps devient un maître exigeant et tyrannique qui dicte ses nécessités à l'âme et à l'intelligence, les rendant ses esclaves, interdisant ou limitant leurs propres fonctions.

Faut-il poursuivre la démonstration ?

Par une saisissante accélération du temps, ces derniers siècles nous montrent la mise en œuvre (d'autant plus violente que désespérée) du plan révolutionnaire et sa volonté d'inversion de l'ordre naturel.

La Renaissance qui, subrepticement, superpose l'homme à la pensée constante de Dieu du Moyen-Age.

Une longue descente aux enfers des royautés terrestres principalement marquée par le régicide de deux monarques oints en France et en Russie.

La destruction du « père » et de tout principe d'autorité accompli en 1968 avec toutes les conséquences que l'on voit aujourd'hui dans les familles, à l'école (où la théorie du genre fait son entrée triomphale), dans les institutions ...et bien sur dans l'Église.

La pointe de la pyramide étant abrasée, la destruction se poursuit en direction de ce qui reste : la femme, l'enfant, le vieillard, la nature.

L'homicide *dès les origines* est à l'œuvre..

J'entends d'ici les accusations de machisme.

Celui-ci se définit par *la tendance de certains hommes ou femmes à mettre en avant de manière exacerbée et exclusive la virilité des hommes et de croire que les femmes leur seraient inférieures dans tous les domaines ou dans les domaines prestigieux, pensant ainsi qu'il est logique qu'elles soient cantonnées aux tâches subalternes.*

³ Gen. 2,19

⁴ Ps. 81,6

⁵ Gen. 3,21

Ce n'est certainement pas cette vision que nous donne la Sainte Famille ni les familles vraiment chrétiennes.

Si la monarchie du Père ne contredit en rien l'égalité dans la majesté des deux autres hypostases, c'est en raison de la propriété des personnes et de l'unité dans l'essence.

Qu'en est-il de la « Trinité humaine » de la cellule familiale ?

« Dieu créa l'homme à son image. **Homme et femme Il le créa.** Puis il les bénit en leur disant : Ayez des enfants, devenez nombreux »⁶

« En la voyant, (Adam) s'écria : Ah ! Cette fois, **voici un autre moi-même** qui tient de moi par toutes les fibres de son corps »⁷

« Ainsi, ils ne seront plus deux mais **un seul être** »⁸

Voilà pour l'Unité. Voilà aussi pour l'Égalité dans la dignité.

Reste la **propriété des personnes** qui s'exprime par les charismes propres comme l'exprime saint Paul à propos de l'Eglise, corps mystique du Christ, qu'il compare à un corps au sein duquel chaque organe, du plus humble au plus glorieux, à sa mission ... en toute propriété.

« Car, comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction,

ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ, et nous sommes tous membres les uns des autres. »⁹

La famille est cellule ecclésiale par excellence.

Deux clés nous permettent de comprendre ce que sous-entend le principe d'autorité :

« Jésus les appela, et dit: Vous savez que les chefs des nations les tyrannisent, et que les grands les asservissent.

Il n'en sera pas de même au milieu de vous. Mais quiconque veut être **grand** parmi vous, qu'il soit votre serviteur;

et quiconque veut être le **premier** parmi vous, qu'il soit votre esclave.

C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais **pour servir** et donner sa vie comme la rançon de plusieurs. »¹⁰

et ce que seul Jean relate :

« Jésus, qui savait que le Père avait remis toutes choses entre ses mains, qu'il était venu de Dieu, et qu'il s'en allait à Dieu,

se leva de table, ôta ses vêtements, et prit un linge, dont il se ceignit.

Ensuite il versa de l'eau dans un bassin, et il se mit à laver les pieds des disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. ...

*Vous m'appelez **Maître et Seigneur**; et vous dites bien, **car je le suis.***

Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres;

*car **je vous ai donné un exemple**, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. »¹¹*

Belle leçon de primauté à saint Pierre.

Dans l'Église ou dans la société, le pouvoir n'est pas au bénéfice de celui qui l'exerce mais il se

⁶ Gen. 1, 27-28

⁷ Gen. 2, 23

⁸ Mat. 19, 6 ; Mc 10, 5-8

⁹ Rom. 12, 4-5

¹⁰ Mat 20, 25-28

¹¹ Jn 13, 3-5;13-15

porte dans le renoncement et le sacrifice de soi-même, au profit de la mission. *car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu (Rm13/1)*

Celui qui exerce le pouvoir doit se faire l'imitateur de Celui qui le lui confère, ce qui fait de l'exercice de l'autorité non une prébende mais un **service**.

La Sainte Famille, saint Joseph, la Vierge Marie, l'Enfant Jésus nous apparaissent comme l'illustration, l'incarnation de tout ce qui précède.

L'autorité et l'obéissance sont intimement liées et ce lien est à double sens. Certes, il est commun de comprendre que l'un commande et l'autre obéit. Mais si le maître est le serviteur, il est aussi facile de comprendre qu'il se fait obéissant aux justes besoins de celui qu'il sert, l'amour ne pouvant trouver son plein épanouissement que dans la justice.

C'est, à la perfection, ce que fit saint Joseph en se faisant, lui-même, obéissant à la mission confiée par le Père.

Conservant une parfaite maîtrise dans des situations difficiles et dangereuses, respectant les lois ne contredisant pas les commandements de Dieu, époux affectueux et attentif, éducateur sûrement sourcilieux, tant en ce qui concerne le culte rendu à Dieu que l'apprentissage d'un métier, exemple de courage et d'assiduité au travail, l'obéissance en tout de Joseph est, comme le dit le père Bonnet, *« un exemple pour tous les mâles immatures de notre époque qui confondent la vraie liberté avec l'usage désordonné du libre arbitre. »*

Parce que, émotionnellement stable et réfléchi, il a, à la perfection, rempli sa mission d'époux et de père, il a préservé l'épanouissement dans la liberté et la personnalité de ceux qui lui furent confiés.

C'est ainsi que Marie fut femme et mère en plénitude. Femme parce que douée d'une sensibilité, certes fragilisante, mais aussi d'une finesse spirituelle qui fait défaut à l'homme et lui fait percevoir l'intime des choses bien avant lui.

Ce que menace le féminisme, aujourd'hui, c'est justement l'intelligence.

C'est ainsi que, on le voit de façon éclatante dans l'épisode du recouvrement de Jésus au temple, Jésus bénéficia de la part de Joseph de cette *« autonomie¹² qui permet à un préadolescent de mûrir pour devenir un jour, un véritable adulte responsable de ses actes en toute circonstance »¹³.*

Le médecin qui écrit ces lignes, ne saurait mieux comparer cette complémentarité des époux qu'aux deux hémisphères cérébraux qui, réunis dans le même crâne, président à l'unité harmonieuse, à l'**homéostasie**¹⁴ du corps humain.

Complémentarité et complicité amoureuse en dehors de laquelle le couple humain ne peut que se dissocier, s'aliéner¹⁵, au terme d'une période plus ou moins longue de schizophrénie quand l'un empiète sur l'autre et, cela va de paire, néglige sa fonction propre.

Alors oui, parce qu'il fut un père et un époux exemplaire, saint Joseph est assurément le patron des familles.

Mais cette « royauté », ne doit-il pas la partager avec Marie, épouse très pure, et mère admirable ?

¹² Liberté de faire à l'exception de ce qui est interdit.

¹³ Père Yannick Bonnet

¹⁴ Capacité que peut avoir un système quelconque à conserver son équilibre de fonctionnement en dépit des contraintes qui lui sont extérieures. Claude Bernard

¹⁵ Aliénation : Etat de privation des facultés propres, de dépossession des capacités. Etat d'une personne étrangère à elle-même.